

Sept textes originaux relatifs à la politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS)

Afin d'approfondir l'article spécialisé sur la politique monétaire du module du même nom, Iconomix a sélectionné sept textes originaux (études, exposés et extraits de publications de la BNS). Nous allons vous présenter succinctement ces sept textes dans leur contexte. Vous trouverez à la fin de cette présentation une liste de ces textes accompagnée d'une courte description du contenu de chacun.

L'art. 99 de la Constitution charge la BNS, en sa qualité de banque centrale indépendante, de mener une politique monétaire servant les intérêts généraux du pays. La loi sur la Banque nationale concrétise ce mandat, qui consiste à assurer la stabilité des prix en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. La stratégie de politique monétaire de la BNS définit la stabilité des prix et décrit la communication des décisions de politique monétaire. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans [La Banque nationale suisse en bref](#)^[1] et dans l'article spécialisé [The Swiss National Bank's monetary policy concept](#)^[2].

Dans une petite économie ouverte telle que la Suisse, l'évolution de la conjoncture et des prix est fortement influencée par les événements qui se produisent à l'étranger. Les cours de change reflètent également les relations économiques en Suisse et dans le reste du monde. Le [Bulletin trimestriel 1/2020](#)^[3] présente les liens entre le cours de change du franc et le niveau des taux d'intérêt en Suisse et à l'étranger.

Le franc est une monnaie refuge, c'est-à-dire qu'il s'apprécie durant les périodes de crise. Avant la crise financière mondiale de 2007/2008, la BNS pouvait contrer la pression à la hausse sur le franc en recourant à des baisses de taux, de façon à rendre les placements dans cette monnaie moins attrayants. Avec la crise financière, le niveau des taux d'intérêt dans le monde entier, qui avait déjà baissé au cours des décennies précédentes, a encore reculé. Pour cette raison, les grandes banques centrales, dont la BNS, ont eu recours à des instruments non conventionnels de politique monétaire. La politique monétaire non conventionnelle est expliquée dans deux discours de Thomas Jordan: l'un prononcé en 2016^[4] et l'autre en 2020^[5].

Du début 2015 au milieu de l'année 2020, la politique monétaire de la Banque nationale était basée non seulement sur la disposition à intervenir au besoin sur le marché des changes, mais également sur le taux d'intérêt négatif. Ce taux est appliqué aux avoirs à vue que les banques détiennent à la BNS. La Banque nationale accorde aux banques des montants exonérés afin de limiter autant que possible les coûts induits par les taux d'intérêt négatifs. Un article tiré de [La Vie économique d'octobre 2020](#)^[6] explique le fonctionnement du taux d'intérêt négatif sur le secteur bancaire.

À l'été et à l'automne 2022, la Banque nationale a relevé son taux directeur en deux étapes pour le porter à 0,5%. Cela a mis fin à l'ère des taux d'intérêt négatifs en Suisse. Dans le même temps, la BNS a adapté la mise en œuvre de sa politique monétaire au contexte de taux d'intérêt positifs. Ce faisant, elle a veillé à ce que les taux d'intérêt garantis à court terme du marché monétaire restent proches du taux directeur de la BNS. Vous trouverez plus de détails dans les [remarques introductives d'Andréa M. Maechler](#)^[7] lors de la conférence de presse de la BNS du 22 septembre 2022.

Textes originaux

1 La Banque nationale suisse en bref: chapitres 1-3 (fondements de son mandat, stratégie et mise en œuvre)

Ces chapitres tirés de *La Banque nationale suisse en bref* donnent un aperçu du mandat et de l'histoire de la BNS, de sa stratégie de politique monétaire et des instruments dont la Banque nationale dispose pour mettre en œuvre ses décisions de politique monétaire.

www.snb.ch

2 Baltensperger, E., P. M. Hildebrand et Thomas J. Jordan (2007), *The Swiss National Bank's monetary policy concept – an example of a 'principles-based' policy framework*, Economic Studies 3, Swiss National Bank

Cette étude présente les éléments principaux de la stratégie de politique monétaire de la BNS, qui est strictement réglementée, mais bénéficie tout de même d'une marge de manœuvre discrétionnaire.

www.snb.ch

3 *Bulletin trimestriel* 1/2020: La réponse du franc aux variations du taux d'intérêt officiel de la BNS

Cette étude explique, d'un point de vue théorique et empirique, le mécanisme selon lequel une baisse du taux directeur entraîne une dépréciation de la monnaie et les conséquences que peut avoir une variation de l'écart de taux.

www.snb.ch

4 Exposé 2016: Politique de taux d'intérêt négatifs: un état des lieux

Thomas J. Jordan explique, dans cet exposé, comment le bas niveau du taux d'intérêt d'équilibre dans le monde entier a contribué à la mise en place du taux d'intérêt négatif en Suisse et les conséquences que cette mesure a eues.

www.snb.ch

5 Exposé 2020: Petit pays, grands défis

Dans son exposé, Thomas Jordan aborde la question de savoir pourquoi la Suisse mise, pour sa politique monétaire, à la fois sur le taux d'intérêt négatif et sur des interventions sur le marché des changes.

www.snb.ch

6 La Vie économique, 2020: Intérêts négatifs de la BNS

Dans cet article, Carlos Lenz et Martin Schlegel expliquent comment la Suisse garde sous contrôle les répercussions potentielles du taux d'intérêt négatif.

dievolkswirtschaft.ch

7 Banque nationale suisse (BNS) – Remarques introductives, conférence de presse

Andréa M. Maechler, membre de la Direction générale, Conférence de presse de la Banque nationale suisse, Zurich, 22.09.2022

www.snb.ch

Note de bas de page:

[1] Mandat, stratégie et mise en œuvre de la politique monétaire, voir lien 1 dans la liste.

[2] Éléments principaux de la stratégie de politique monétaire, voir lien 2 dans la liste.

[3] Mécanisme de baisse des taux; rôle du franc comme monnaie refuge, voir lien 3 dans la liste.

[4] Raisons, effet et conséquences du taux d'intérêt négatif, voir lien 4 dans la liste.

[5] Taux d'intérêt négatif et interventions sur le marché des changes comme instruments de politique monétaire, voir lien 5 dans la liste.

[6] Réserves minimales requises servant à calculer les montants exonérés, voir lien 6 dans la liste.

[7] Remarques introductives, conférence de presse, voir lien 7 dans la liste.